

Convocation pour la présentation d'intérêts dans l'élaboration de propositions pour promouvoir et renforcer la mise en application des « Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 »

Dates :

- Date d'ouverture : 06 juillet 2021.
- Date de clôture pour la réception : 25 juillet 2021.
- Date de l'information des résultats : 30 juillet 2021.

Adresse email pour présenter la proposition : hqcallaction@paho.org

Adresse email pour contact et consultation : hqcallaction@paho.org

Contexte

Le monde traverse une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent en raison de la pandémie causée par le virus SRAS-CoV-2, qui cause la maladie dénommée COVID-19 (1). Dans le monde entier, la réponse à la pandémie a nécessité la mise en œuvre de mesures de santé publique qui ont eu un impact majeur sur certains groupes sociaux et territoriaux, mettant en évidence les inégalités sociales, économiques et sanitaires existantes (2).

Dans la Région des Amériques l'impact de la pandémie a exacerbé les énormes inégalités préexistantes (3). En relation à la situation économique de la Région, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) prévoit une baisse de 9,1 % du produit intérieur brut (PIB). On estime que cette baisse portera le taux de chômage à 13,5 % d'ici à 2020, et que le taux de pauvreté augmentera de 7% pour atteindre 37,3 %, celui de l'extrême pauvreté devrait atteindre 15,5 % (4) et le coefficient de Gini devrait augmenter entre 1,1 % et 7,8 % (5).

Dans les pays de la Région se sont des mesures de santé publique non médicales, comme le confinement à domicile, la fermeture d'écoles et de commerces, entre autres, pour pouvoir répondre à la pandémie. Pourtant, le succès et la durabilité des mesures adoptées a une relation directe avec les conditions sociales, économiques et culturelles des différents groupes de la population et territoires. La pandémie a démontré que la situation de vulnérabilité va au-delà des caractéristiques individuelles et biologiques et qu'elle est en grande partie déterminée par le contexte social, économique et politique. C'est pour cela que la mise en œuvre effective des mesures de santé publique doit surmonter des multiples obstacles et, en même temps, mitiger les effets non désirés ou adverses de plusieurs mesures (6).

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), avec l'objectif de contribuer à renforcer les conditions qui garantissent la mise en application et l'accomplissement des mesures de santé publique non médicales, en particulier avec les groupes en situation de vulnérabilité, a développé récemment un guide intitulé [« Orientation visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID -19 »](#), disponible en espagnol, anglais, français et portugais. La nécessité de pouvoir amplement mettre à exécution ce guide dans la Région, nous amène à faire une invitation pour l'élaboration d'études et interventions qui promeuve et renforce la mise en œuvre des orientations et l'accomplissement des objectifs proposés qui présents dans le guide.

Le but de la convocation c'est :

Promouvoir et renforcer la mise en œuvre des « Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 » (2020, PAHO), afin de garantir que les mesures de santé publique préventives puissent effectivement être mise en pratique par la totalité de la population, sans exception.

Propositions qui peuvent être présentées

Les propositions peuvent aborder la totalité ou une partie du guide. Il n'y aura pas de financement dans les cas où la mise en œuvre du guide n'est pas accompagnée d'actions d'évaluation, de validation et/ou de systématisation de son application ou d'interventions qui aident à élargir la couverture de sa mise en œuvre et/ou améliorer le propre fonctionnement du guide. La OPS cherche à identifier et à systématiser des apprentissages pour sa transmission et diffusion dans la région.

Pour cela, l'OPS lance un appel à propositions pour la mise en œuvre ou l'application du guide ; à la fois dans des situations où la mise en œuvre est prévue ou où elle a déjà été mise en œuvre.

La convocation considère quatre types ou domaines de propositions qui seront décrites selon leur respectives caractéristiques ci-après :

- Propositions de communication et diffusion du guide [« Orientation visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID -19 »](#),

Il est nécessaire que la diffusion et la communication du guide se réalise dans différents groupes sociaux, contextes et territoires, surtout si on cherche à élargir la couverture de sa mise en œuvre. De ce fait, les stratégies de communication doivent considérer la pertinence sociale en relation aux communautés où elles sont mises en œuvre, avec une particulière préoccupation pour les populations en situation de vulnérabilité. Pour cette raison, il est préférable des propositions qui développent des matériaux de communication et diffusion du guide dans divers formats : écrit, digital, vidéo, etc.

Montant maximum de la proposition : 4,750 \$US.

- Propositions de capacitations ou formations de compétences pour la mise en œuvre du guide : [« Orientation visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID -19 »](#),

Les propositions de capacitations où formation de compétences pour la mise en œuvre du guide devront inclure, en tant que produit transmissible, des matériaux de capacitations (cours, ateliers, etc.), la modalité et méthodologie utilisées dans la capacitation, les contenus et la durée. Le processus de sélection considèrera l'inclusion de méthodologies innovatrices, l'application des matériaux de capacitation et l'évaluation de ceux-ci par les participants et des évaluations d'impact. La proposition de capacitation peut être dirigée à des populations ou groupes en situation de vulnérabilité, comme aussi aux équipes de santé qui travaillent avec ces populations ou groupes.

Montant maximum de la proposition : 10,000 \$US.

- Proposition d'adaptation et/ou validation du guide [« Orientation visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 »](#),

Il sera considéré les propositions méthodologiques d'adaptation et/ou validation du guide en fonction de leur convenance en relation aux aspects locaux et culturels des divers groupes-cibles. Considérant que le guide devrait être mis en œuvre dans différents territoires et groupes sociaux en situation de vulnérabilité, il sera pris en cause les propositions qui auront comme produits les méthodologies d'adaptation et les études de validation du guide avec leurs respectifs résultats. Les propositions doivent préciser le contexte et/ou groupe social en vue duquel a été réalisée ou sera réalisée l'adaptation et/ou la validation du guide.

Montant maximum de la proposition : 20,000 \$US.

- Propositions pour la mise en œuvre du guide avec la correspondante systématisation et/ou évaluation du guide [« Orientation visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 »](#),

Il sera considéré les propositions qui envisagent en tant que produits transmissibles la systématisation de la mise en œuvre du guide pour pouvoir contribuer à son amélioration et à son application dans la région, pouvant être des propositions d'évaluation qui accompagnent la mise en œuvre du guide, ou l'évaluation de la mise en œuvre du guide quand celle-ci a déjà été réalisée, en spécifiant le plan de recherche, la méthodologie utilisée et la portée de l'évaluation, c'est-à-dire, le processus et/ou l'impact. Il sera considéré dans le processus sélectif les actions innovatrices associées à la mise en œuvre du guide, comme la participation de la communauté, la collaboration et la planification entre différents secteurs et l'utilisation de technologie numérique, entre autres.

Montant maximum de la proposition : 25,000 \$US.

Condition requise pour la convocation

Il sera considéré les propositions qui ont été et/ou seront développées dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les propositions peuvent avoir une étendue locale, infranationale et nationale et doivent être en langue espagnole, anglaise, portugaise ou française.

Il pourra être présenté des propositions d'institutions académiques, de ONG, d'organisations communautaires ou de la société civile dotées de personnalité juridique, de ministères de la santé, de services de santé, de gouvernements locaux (municipaux, cantonaux, etc.) et autres secteurs gouvernementaux. Les propositions peuvent être présentées par plus d'une institution de manière conjointe.

Les propositions seront évaluées par une équipe de spécialistes de l'OPS dans les bureaux de WDC comme dans ceux d'autres pays. Le processus sélectif exige l'accomplissement des conditions requises légales associées au cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA)¹. Il ne sera pas accepté des propositions ayant un lien avec l'industrie du tabac et des armes.

¹ <https://www.paho.org/es/documentos/marco-compromiso-con-actores-no-estatales-fensa-ingles-oms>

Durée de la proposition

Les propositions pourront être prolongées jusqu'au 15 novembre 2021 (date d'échéance).

Contenus qui doivent être inclus dans les propositions

Les propositions doivent inclure les orientations et contenus cités antérieurement et utiliser le format présent dans les liens qui suivent à continuation. Les formulaires doivent obligatoirement être remplis pour chacune des propositions présentées. Un formulaire pour chaque proposition est nécessaire. Il est permis de présenter jusqu'à deux propositions par institution.

[Pour présenter votre proposition dans le domaine de la **COMMUNICATION** entrer la proposition dans le format établi dans ce lien.](#)

[Pour présenter votre proposition dans le domaine de la **CAPACITATION** entrer la proposition dans le format établi dans ce lien.](#)

[Pour présenter votre proposition dans le domaine de l'**ADAPTATION – VALIDATION – SYSTÉMATISATION - ÉVALUATION** entrer la proposition dans le format établi dans ce lien.](#)

Critères considérés dans le processus sélectif des propositions

La OPS sélectionnera les propositions les plus adéquates avec les conditions requises techniques et administratifs de la convocation. Pour cela, il sera constitué un panel d'experts de la OPS qui réalisera l'évaluation technique des propositions selon les critères suivants :

Critères	Pondération de la communication et diffusion	Pondération des autres propositions
Effectivité : Fondement du problème et de la solution proposée (théorie du changement).	5%	20%
Importance de la proposition dans le contexte du guide.	15%	10%
Innovation associée à la proposition.	20%	15%
Considération de l'équité et des déterminants sociaux dans la proposition et dans les approches associées.	20%	20%
Durabilité et viabilité de l'initiative.	10%	10%
Généralisation et applicabilité dans des contextes similaires.	20%	15%
Existence d'association avec d'autres organisations et institutions.	5%	5%
Cohérence des coûts et activités, entre autres.	5%	5%

Gestion de l'information et droits d'auteur

Les droits d'auteur des produits développés à partir des initiatives sélectionnées seront la propriété intellectuelle de l'OPS, y compris les noms et les logotypes des auteurs ou de l'organisation. L'OPS, les auteurs et les organisations célébreront un accord de coédition.

Concept-clé

- *Mesures de santé publique non médicales.*
- *Vulnérabilité.*
- *Mécanisme de vulnérabilité.*
- *Situation de vulnérabilité.*
- *Charge de vulnérabilité.*
- *Groupes de la population et territoires qui sont en situation de vulnérabilité.*
- *Déterminant social de la santé.*
- *Iniquité en santé.*
- *Exclusion sociale.*
- *Intersectorialité.*
- *Participation communautaire.*
- *Promotion de la santé.*

Référence obligatoire

1. « Orientations visant l'application des mesures de santé publique non médicales par les populations en situation de vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 » [Internet]. 2020. Accesible à: <https://iris.paho.org/handle/10665.2/52955>

Référence bibliographique

1. ONU. Organización de las Naciones Unidas. A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19. Nueva York: Naciones Unidas [Internet]. 2020. Accesible à: <https://unsdg.un.org/resources/un-framework-immediate-socio-economic-response-covid-19>
2. OMS. Organización Mundial de la Salud. Public health and social measures for COVID-19 preparedness and response in low capacity and humanitarian settings. Ginebra: OMS [Internet]. 2020. Accesible à: <https://www.who.int/publications/m/item/public-health-and-social-measures-for-covid-19-preparedness-and-response-in-low-capacity-and-humanitarian-settings>
3. CEPAL. Comisión Económica para América Latina y el Caribe. América Latina y el Caribe ante la pandemia del COVID-19. Efectos económicos y sociales. Santiago de Chile: CEPAL [Internet]. 2020. Accesible à: https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45337/4/S2000264_es.pdf.
4. CEPAL. Comisión Económica para América Latina y el Caribe. Informe COVID-19 CEPAL-OPS. Salud y economía: una convergencia necesaria para enfrentar el COVID-19 y retomar la senda hacia el desarrollo sostenible en América Latina y el Caribe. Santiago de Chile: CEPAL [Internet]. 2020. Accesible à: <https://www.cepal.org/es/publicaciones/45840-salud-economia-convergencia-necesaria-enfrentar-covid-19-retomar-la-senda>.
5. ONU. Organización de las Naciones Unidas. Informe: El impacto del COVID-19 en América Latina y el Caribe. [Internet]. Organización Panamericana de la Salud; 2020. Accesible à: https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_covid_lac_spanish.pdf.
6. OPS. Orientaciones para la aplicación de medidas de salud pública no farmacológicas en grupos de población en situación de vulnerabilidad en el contexto de la COVID-19 [Internet]. 2020. Accesible à: <https://iris.paho.org/handle/10665.2/52955>